Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 125 (1980)

Heft: 5

Artikel: Les écoles d'infanterie de montagne de Suisse romande

Autor: Chevallaz, Martin

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344297

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Ecoles d'infanterie de montagne de Suisse romande

par le capitaine Martin Chevallaz

I. Les origines

Tout édifice humain doit savoir faire appel à sa mémoire pour apprécier le présent et tracer l'avenir. A priori, la mémoire d'une école d'infanterie saurait, pour le profane, ne charrier que quantité de vexations, crispations, humeurs, atavisme militaire et cliquetis d'armes; elle ne saurait sans doute faire appel à quelques qualités essentielles et profondes de l'homme qui sont le don de soi, le dépassement de soi, la capacité de souffrance, la notion de service, le goût et la volonté de servir. C'est pourtant de cette pâte-là que notre école a été constituée, à l'ombre, il est vrai, aussi de grands principes tactiques et d'arguments administratifs.

L'Histoire, la grande, a su se montrer généreuse avec la cité d'Agaune; de tout temps l'importance de ce haut lieu spirituel et passage obligé a été relevé, ses tours renforcées, son abbaye bâtie, ses fortifications construites. Dufour a su, en un 19^e siècle déchirant et menaçant notre intégrité territoriale, soulever à nouveau l'importance du défilé de Saint-Maurice et le renforcer.

Plus près de nous, les stratèges d'avant-guerre surent rappeler aux rochers leur vocation et renforcèrent la garnison de Saint-Maurice en créant, par la réforme de 1938, la Brigade de Montagne 10; vaste unité d'armée placée sous le commandement du brigadier Julius Schwarz et qui compta, aux temps forts de la mobilisation, jusqu'à 40 000 hommes dépendant directement ou indirectement de son commandement. Ces hommes sont en fait les pères de l'actuelle Ecole d'Infanterie de montagne; ce sont eux qui sans aucun doute lui ont transmis leur esprit.

Ecole romande par excellence, gardienne avec Colombier d'un îlot de latinité, attachée à la montagne dont elle porte le nom et qui la nourrit, l'Ecole d'Infanterie de montagne a fait ses premiers pas officiels à Lausanne en 1962, ceci de par la grâce d'un décret fédéral portant sur la réorganisation de l'armée et transformant, dans le même

temps, la Brigade de Montagne 10 en une Division de Montagne 10.

Bousculée en ses casernements lausannois par l'Exposition Nationale de 1964, elle tente cette année-là une reconnaissance du côté de Savatan, et s'établit pour quelques mois sur le rocher, célèbre entre autres par ses origines de Sing-Sing helvétique. Conquise ou plus prosaïquement administrativement attribuée, l'Ecole s'installe dès 1966 à la fois provisoirement et durablement (1980) à Savatan, partageant au cours des ans ses faveurs avec Dailly, Monthey, Vouvry, Les Crosets, Champex et Morgins, en y cantonnant l'une ou l'autre de ses quatre compagnies de recrues.

II. L'organisation

Les Ecoles d'Infanterie de montagne de Savatan se composent en période d'instruction de détail, 1^{re}-9^e semaine de l'école de recrues, de quatre compagnies d'instruction chapeautées par un état-major d'école, à la tête duquel se trouve le commandant d'école, colonel EMG Jean-Jacques Ferrari dès 1978. Les quatre compagnies sont placées chacune sous la responsabilité d'un officier instructeur secondé dans son travail par les adjudants sous-officiers instructeurs, auxquels est dévolue l'instruction de caractère technique; il est à signaler que, pour des raisons d'effectif ou de disponibilité, il n'est pas rare de voir un officier instructeur prendre la responsabilité de deux, parfois trois compagnies parallèlement. Le commandement des compagnies de recrues est assumé par un cadre de milice, lieutenant ou le plus souvent premier-lieutenant, accomplissant le paiement de son galon de commandant d'unité d'élite. Les quatre compagnies d'instruction se décomposent en trois compagnies de fusiliers et mitrailleurs de montagne et d'une compagnie, dite lourde, appréciation justifiée ici autant par la qualité de son effectif que par l'armement d'appui dont elle dispose.

L'état-major d'école

L'état major de l'école, composé pour l'essentiel de professionnels, assume le commandement et trace les lignes directrices et les buts généraux de l'instruction, ceci dans le même temps où il assure une certaine continuité par-delà les volées de cadres et recrues de milice.

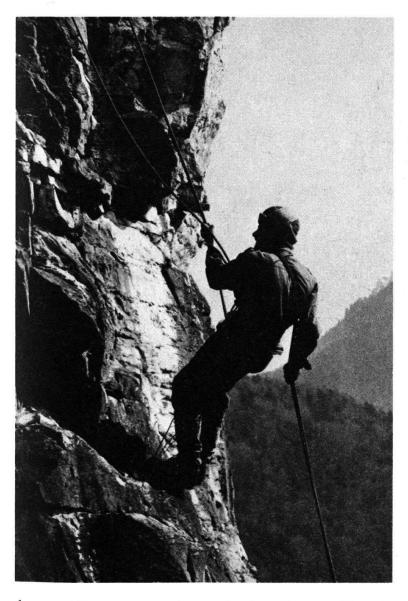
Son rôle de coordonnateur s'affiche au travers des différents services dont il est doté; service administratif, service des automobiles, services du matériel et des munitions, service sanitaire, pour ne citer que les principaux. L'état-major remplit en fait, en plus des nombreuses tâches d'instruction et de planification propres à un service d'instruction, le rôle dévolu à l'état-major de bataillon dans une troupe enrégimentée.

La compagnie de fusiliers de montagne.

La compagnie de fusiliers de montagne se compose de cinq sections distinctes les unes des autres par les matières qui y sont instruites et par les responsabilités que chacune assume dans le cadre de l'unité. Chaque recrue bénéficie au départ d'une formation de fantassin uniforme, formation propre par ailleurs à tout soldat de notre armée, et dont le point fort réside dans l'engagement en stand et au combat de son arme personnelle, témoignage de confiance et de solidarité propre à notre pays et que nous ne saurons jamais trop rappeler.

La section de commandement: placée sous les ordres du sergentmajor de compagnie, la section de commandement assure la «logistique» et le soutien indispensables au bon fonctionnement de l'unité. Les problèmes touchant à l'administration, à la comptabilité et à la subsistance restent de la compétence du fourrier; alors que le service du matériel, celui des munitions, ainsi que la responsabilité du parc à véhicules relèvent du sergent-major; ceci tout en soulignant la faiblesse relative de la dotation en véhicules dans une unité de fusiliers de montagne, où les jarrets ont plus souvent l'occasion d'être mis à contribution que les jantes des quatre Haflinger et du Pinzgauer de compagnie.

Les sections de fusiliers de montagne: spécialisées chacune dans une matière bien définie et sur laquelle nous reviendrons plus loin, les trois sections de fusiliers bénéficient d'une instruction de base et de combat uniforme. Connaissance du fusil d'assaut et de son engagement au combat, tirs en stand et à courtes distances; instruction de combat du fantassin proprement dite, qui trouve son application dès la quatrième semaine de l'école dans le cadre d'exercices de groupe avec munition de guerre; combat antichar avec engagement du tube-roquettes et des grenades perforantes à fusil, connaissance des chars suisses et étrangers, instruction aux premiers secours, pour ne citer que quelques-unes

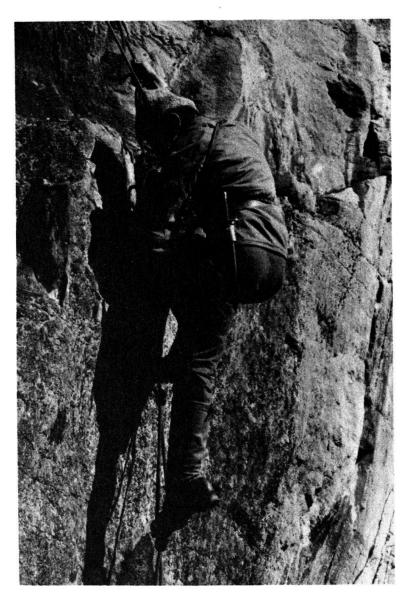


Une telle technique ne s'improvise pas! elle s'apprend.

La recrue doit faire preuve de volonté et de maîtrise de soi!

des matières assurant une instruction variée et exigeante. A part la formation technique et de combat proprement dite, un effort particulier a été porté sur l'instruction à la protection contre les armes chimiques et atomiques, instruction dont des événements récents et douloureux sont venus confirmer l'importance. En ces matières, l'instruction du fusilier de montagne ne se distingue que fort peu de celle du fantassin de plaine; c'est donc dans le cadre de l'instruction alpine proprement dite que se situeront les différences qui sauront donner plus de relief aux troupes de montagne en général.

Par instruction alpine, nous ne voudrions pas mentionner ici seulement les force nœuds, rappels, escalades, surplombs et autres tyro-



Infanterie de montagne, école de courage!

liennes qui trop souvent ont permis aux détracteurs patentés du «corps des Alpes» de ne lui accorder que sobriquets et autres allusions à la cueillette des edelweiss. L'instruction alpine, telle qu'elle est transmise à Savatan, est d'abord une forme d'éducation; éducation à la résistance physique et morale; entraînement progressif mais sévère dont le but est de former une troupe capable de se déplacer et de vivre en un milieu que la montagne sait souvent nous forger rustique et astreignant. Froid, neige, longues marches d'approche en terrain difficile, bivouac rocher ou neige; épreuves de discipline personnelle, savoir se plier à la volonté du temps, à la volonté du chef, surmonter la longue nuit de pluie et les kilomètres parcourus. Transformer une jeunesse, parfois

ankylosée par les habitudes «mollachues» d'une vie citadine, en une section généreuse et disciplinée, capable de parcourir après quelques semaines d'instruction plus de quarante kilomètres avec armes et bagages, peu nourrie, sans sommeil; voilà la mission du lieutenant d'infanterie de montagne.

La spécialisation des sections de fusiliers:

Répondant aux exigences de l'instruction et de ses programmes, les sections de fusiliers ont chacune leur spécialité; nous distinguerons ici la section «pionnier», dont la mission est de former ses hommes à la manipulation des explosifs (trotyl, plastite), à leur engagement au combat — destruction de pylônes, voies de chemin de fer, ponts, obstruction des routes par l'abattage des arbres, etc.

La section antichar assure quant à elle une formation plus poussée dans le domaine du minage du terrain; barrages de mines, champs de mines, plans de minage; connaissance approfondie du combat antichar rapproché; bouteilles incendiaires et autres cocktails, aveuglement par fumigènes, charges concentrées.

La section «chasseurs», troisième volet des spécialisations, constitue la section alpine par excellence; formée au départ de recrues ayant quelque expérience de la montagne, spécialistes civils en devenir ou plus simplement attirés par les hauteurs, elle voit son instruction plus poussée sur le plan technique et assurera, lors de certains passages en terrains difficiles, la progression du solde de la compagnie par la pose de mains courantes et autres artifices; c'est elle aussi, qui, héliportée moralement sur les sommets, surprendra «l'ennemi» par le couloir non surveillé.

La section mitrailleurs: arme d'appui de la compagnie, la mitrailleuse couvre le terrain, couronne et appuie l'action du fusilier, neutralise l'ennemi. Caractère particulier, forgée au poids des armes et des lourds cacolets transportés de position en position, de progression en progression, bénéficiant, en plus de sa formation de fantassin, d'une instruction méticuleuse et «différente», la recrue mitrailleur apprend avec plus de rigueur la précision des gestes, sanctionnée immédiatement par la rapidité et la précision du tir. Arme collective, engagée le plus souvent en demi-section ou en section, la mitrailleuse garde en elle un secret: ses servants forment souvent la section ayant le meilleur esprit.

La compagnie lourde

La compagnie lourde, stationnée à Savatan durant la période d'instruction de détail, regroupe, en plus de la section de commandement analogue à celle de la cp fus déjà décrite, deux sections lance-mines, une section du train, la section sanitaire et, fleuron des Ecoles d'Infanterie de montagne, la fanfare. Le jeune commandant venant payer son galon se voit donc placé d'emblée à la tête d'une compagnie méritant deux fois le qualificatif de «lourde»; en fait, il assume le commandement d'une compagnie de lance-mines ainsi que celui de la plupart des éléments qui constitueront, en période de dislocation, la compagnie d'état-major.

Les sections de lance-mines: équipées chacune de 4 pièces de lancemines de 8,1 cm, dont la portée maximale est de 4 km, les sections de lance-mines bénéficient, en plus de l'instruction de base propre à chaque soldat d'infanterie, d'une formation propre à leur permettre



L'infanterie de montagne sait se battre

d'assumer les différents rôles que leurs recrues joueront au moment de l'engagement en groupe ou en section: chef de pièce, pointeur, goniométreur, munitionnaire, chauffeur, spécialiste du poste central de tir. Précision extrême dans la manipulation des pièces et appareils, rapidité, précision des tirs, prises de position, mises en direction, tirs de groupe puis de section, poids de l'arme et de sa plaque de base quand le Haflinger ne suit plus, munition, attente, feu tiré! Le tout, dans le cas du tir en section, ordonné par le poste central de tir (PCT), laboratoire où chaque feu est calculé, corrigé sur la base de l'appréciation des sous-officiers observateurs délégués sur les hauteurs, inscrit pour toute éternité.

La section du train: l'aspect ferroviaire de l'appellation ne saura masquer au lecteur de ces lignes la douce réalité de nos moyens hippomobiles. A l'heure où certains aéronefs se perdent dans le brouillard, à l'heure où les mathématiciens nous concoctent une armée presse-bouton et généreusement blindée, le cheval perpétue à Savatan sa vocation de porteur d'eau, de charges, munitions, armement. Insensible au brouhaha des plaines, marchant de son pas tranquille, le cheval continue d'assumer ses lourdes responsabilités. La formation du soldat du train, en plus de l'entretien et de la conduite du cheval ou du mulet qui lui est attribué, comprend l'essentiel de la formation du fusilier jusqu'à, et y compris, l'engagement du groupe au combat. Formation rude, souvent pénible, marquée au rythme d'animaux qui ne réagissent pas toujours avec docilité et promptitude aux ordres donnés; bâter, débâter, harnacher, sangles mal mises ou pas contrôlées, travail bâclé vite sanctionné par une bête blessée, des pressions, un mulet récalcitrant.

La section sanitaire: premiers secours, soins aux blessés, injections, transports, telles sont les bases d'une instruction qui trouve son application pratique au niveau du poste de secours du bataillon, de son infirmerie ou d'un nid de blessés de compagnie. Instruites à l'arme de poing, pistolet, les recrues sanitaires de Savatan sauraient au besoin défendre ceux qu'elles soignent et protègent.

La section fanfare, le fleuron: «La musique militaire est à la musique, ce que la justice militaire est à la justice.» Cette condamnation sans appel de Georges Clémenceau, qui devait par ailleurs de champion du pacifisme qu'il était devenir le «père la Victoire» qu'il fut, ne saurait nous servir d'œillères pour apprécier le fleuron de notre

école, la fanfare militaire de Savatan. Fanfare et tambours, ennemis jurés des technocrates nivellateurs, toujours prêts à se voir sacrifiée sur l'autel du conformisme et d'une «Realpolitik» au cœur d'argile, mais gardienne malgré tout d'une tradition ancestrale, garante d'un esprit. Courageuse en ses choix, originale parfois, martiale souvent, la fanfare poursuit, dans la ligne tracée par l'adjudant Anklin, son rôle essentiel de trait d'union entre les populations civiles qui nous accueillent et la troupe.

III. Stationnements et places d'exercice: une infrastructure souple et modeste

Une troupe bien instruite et bien motivée ne saurait dépendre uniquement de la modernité de ses installations, de l'étendue de son aire d'instruction ou des salles de gymnastique à sa disposition. Le degré d'instruction d'une école ne saurait se mesurer au nombre de rétro-projecteurs «engagés» dans ses salles de théorie. Il n'en reste pas moins que les Ecoles d'Infanterie de montagne, sises provisoirement dès 1966 sur une place d'arme des troupes de forteresse devant «disloquer» dès la première semaine d'instruction deux compagnies de fusiliers, l'une à Monthey, l'autre à Champex pour l'hiver, couvrant ainsi la respectable superficie de 480 km², ne saurait prétendre à la palme d'or des installations.

En période d'instruction de détail, les écoles disposent, pour les compagnies stationnées à Savatan, de la place de tir de Vérolliey, de son stand, d'une aire d'instruction au Bois Noir, ainsi que du sympathique stand de Lavey. Les effectifs considérables de ces deux compagnies; de l'ordre de 200 à 250 recrues par compagnie; effectifs dus à la forte natalité des années 1960 aussi bien qu'aux modestes possibilités d'hébergement offertes par les stationnements secondaires; ces effectifs donc font que la répartition ou la jouissance de la place de Vérolliey ne peut se faire qu'en usant de quelque diplomatie et de peu d'appétit.

Les stationnements «secondaires»; en hiver Monthey et Champex: en été Monthey et Les Crosets disposent d'une infrastructure suffisante mais modeste pour ce qui est des places d'instruction, ceci en dépit d'excellentes relations existant entre les autorités civiles et le commandement de l'Ecole.

En période de «grande course», l'Ecole est stationnée soit dans le val d'Anniviers, soit dans le val d'Hérens. Les possibilités offertes par ces deux régions en matière de places de tir sont excellentes et permettent, nonobstant les bonnes volontés atmosphériques, le déroulement d'exercices de tir en compagnie.

IV. Choix des cadres et profils

Le choix des futurs cadres constitue la pierre d'angle de l'édifice, la garantie de son avenir. L'opinion émise à ce niveau par un seul membre du corps d'instruction ne saurait être généralisée, tant sont importantes les différences qui peuvent caractériser les volées, les compagnies, richesses d'ailleurs de la fonction comme de la vie militaire en général. Nous jugeons la situation actuelle comme très positive; si tous les candidats sous-officiers n'acceptent pas forcément avec le sourire l'annonce de leur choix, la grande majorité affronte avec un esprit constructif cette nouvelle étape d'une «carrière» militaire. Le pied à l'étrier, l'école de sous-officiers franchie, plus du 60% aspirent à parfaire leur formation militaire et à prendre des responsabilités plus grandes dans l'Armée. Cette situation facilite grandement le choix des futurs aspirants officiers, sergents-majors, fourriers.

Cet état de fait est nouveau dans son ampleur; les esprits chagrins, qui, des années durant, ont pleuré ou «souri» à certaines difficultés que les écoles traversaient à ce niveau, seraient bien avertis de porter un regard neuf sur une jeunesse souvent fatiguée de certaines démissions antérieures. De sa lucarne d'observation, l'instructeur, voyant défiler année après année des jeunes qui ont toujours vingt ans, se prend à espérer toujours plus. Le niveau, l'équilibre, le sérieux, la volonté d'engagement manifestés par «les petits-fils» de ceux qui ont fait la «mob», soldats de l'an 80, sont encourageants.

V. Déroulement de l'Ecole et situation en ce printemps 1980

L'école d'infanterie de Savatan se déroule à travers deux grandes périodes d'instruction; la période d'instruction de base et la période de dislocation ou «grande course». La première période, 1^{re}-9^e semaine de l'Ecole, comprend l'essentiel de la formation du soldat, des exercices de tir en groupe, exercices de mobilité en section ou compagnie. Il s'agit

d'une phase essentiellement «scolaire», définie par l'abondance des matières à enseigner conjuguée avec le temps restreint à disposition. L'effort principal y est porté sur l'éducation à la discipline, la formation physique, l'instruction formelle en fonction de chaque spécialité ou arme. Cette première période est entrecoupée par deux dislocations de une ou deux semaines chacune; ces semaines permettent de parfaire dans un cadre adéquat la formation alpine de base, ski et igloo en hiver, glacier en été, ainsi que la formation de combat dans le cadre d'exercices de groupe se déroulant sur les places de tir.

La seconde période d'instruction est caractérisée par la «grande course»; ou déplacement de toute l'Ecole sur les hauteurs des vals d'Hérens ou d'Anniviers afin d'y parfaire sa formation de combat au travers d'exercices en section, compagnie ou bataillon. Marquée par un confort plus rustique, un climat plus rude et des efforts plus exigeants, cette période est en fait une phase d'application permettant au chef de section comme au commandant de conduire véritablement sa troupe. A l'heure où ces lignes paraîtront, l'école d'infanterie de montagne, stationnée dans le val d'Hérens, bivouaquera sur les hauteurs, se préparant à y être inspectée par le divisionnaire Roger Mabillard, commandant de la division de montagne 10.

Le mois de juin la verra regagner la plaine pour y rendre matériel, armement et amertume, et s'y faire licencier riche de souvenir, de générosité et d'espoir.

M.C.

La qualité d'une armée apparaît comme étant la meilleure défense contre toutes les menaces dont elle peut être l'objet.

Daniel Reichel